

Conception graphique et réalisation : www.rampazzo.com. Impression : Imprimerie Stipa.



282, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris
Tél. : 33(0)1 45 55 82 48 - Fax : 33(0)1 45 50 20 38
E-mail : regions.de.france@arf-regions.org -
Site Internet : www.arf.asso.fr



LES CHIFFRES CLÉS DES RÉGIONS MAI 2015

SOMMAIRE

P. 4 - LE NOUVEAU DÉCOUPAGE RÉGIONAL

P. 6 - DES INÉGALITÉS QUI SE RÉDUISENT

RÉGIONS FRANÇAISES

P. 8 - Un budget léger et réinvesti massivement dans l'économie

FINANCES

P. 10 - Un modèle de financement à bout de souffle

BENCHMARCK EUROPÉEN

P. 12 - Des Régions françaises moins puissantes que leurs homologues

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

(FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)

P. 14 - Enseignement secondaire et supérieur

P. 15 - Transport/TER

P. 16 - Formation professionnelle/Apprentissage

P. 17 - Économie/Innovation

P. 18 - Tourisme/Agriculture

P. 19 - Culture

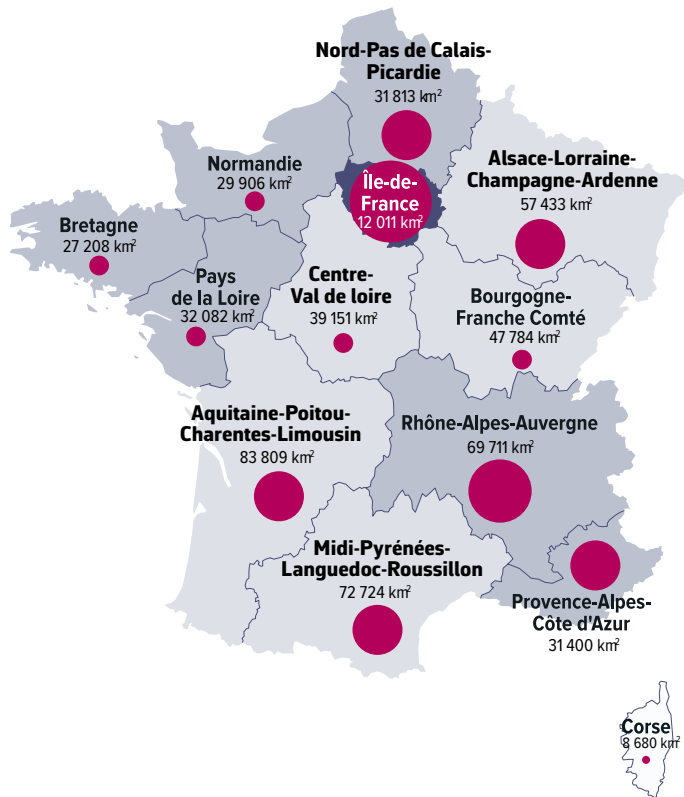
P. 20 - Environnement/Climat/Énergie

P. 21 - Fonds européens

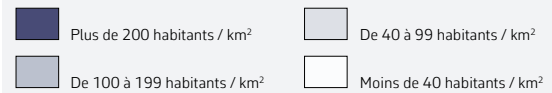
P. 22 - Contrats de plan État-région 2015-2020

P. 23 - RECETTES DES RÉGIONS EN 2013

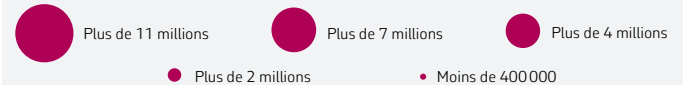
LE NOUVEAU DÉCOUPAGE RÉGIONAL



Densité de population

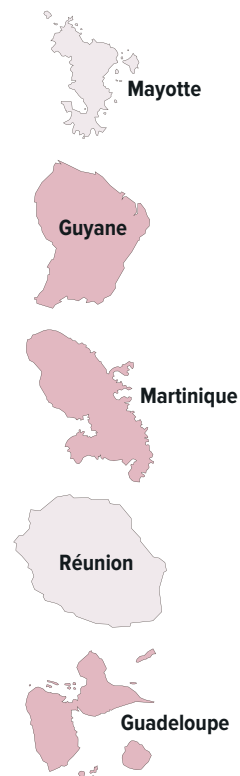
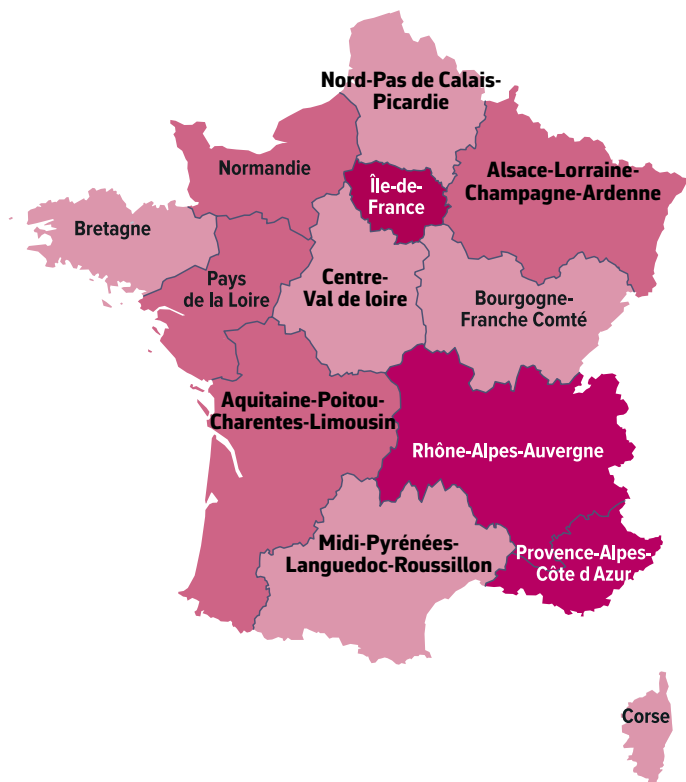
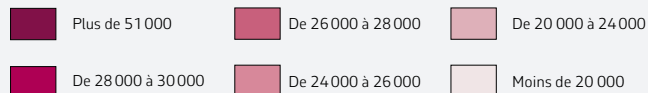


Nombre d'habitants



DES INÉGALITÉS QUI SE RÉDUISENT

PIB par habitant (en euros, 2012)



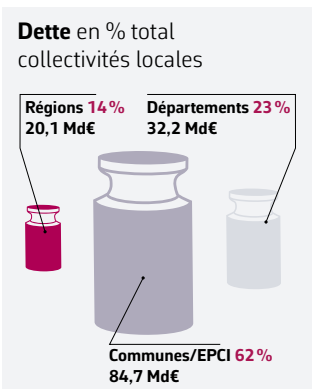
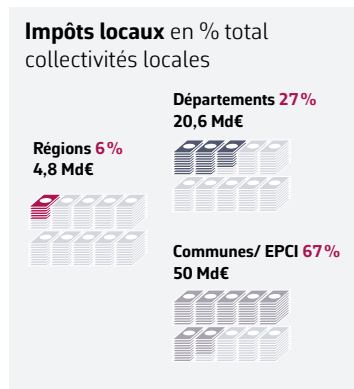
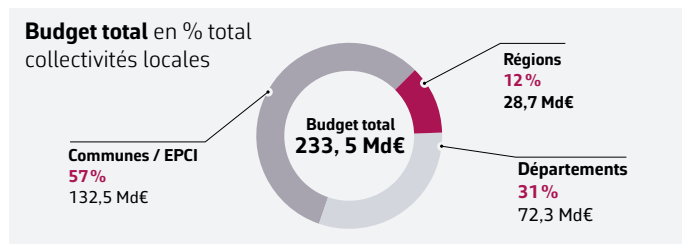
RÉGIONS FRANÇAISES

Un budget léger et réinvesti massivement dans l'économie

Avec près de 29 milliards d'euros de budget (opérations réelles), les Régions représentent 12% du budget total des collectivités. À titre de comparaison, le budget des Régions est 13 fois plus faible que celui de l'État (375 milliards d'euros pour l'État).

Les Régions au sein des finances locales

Plus faiblement fiscalisées que les autres collectivités, les Régions se signalent par leur gestion rigoureuse, malgré les difficultés auxquelles elles font face. Ainsi les Régions ne représentent que 1,6% du déficit public et 1% de la dette publique en 2013.



Dépenses de fonctionnement et d'investissement

CHIFFRES 2013	RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	COMMUNES/EPCI
Dépenses de fonctionnement	17,6 Md€	57,6 Md€	87,3 Md€
Dépenses d'investissement	11,1 Md€	14,7 Md€	45,2 Md€
Dont subventions en %	52%	31%	7%
Nombre d'agents (2012)	82 100	299 300	1 458 600
Dont agents de l'État transférés	69%	27%	N/A
Poids total FPT	4%	16%	76%

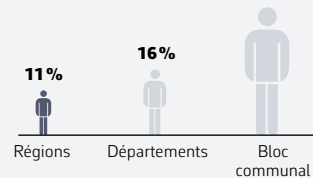
Source : Observatoire des finances locales – Juillet 2014 – Dépenses réelles.

* Le bloc communal, les départements et les Régions représentent 96% de la Fonction publique territoriale (FPT). Les autres structures, comme les syndicats, représentent le solde.

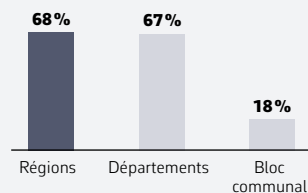
Priorité aux dépenses d'intervention

Les Régions ont fait le choix de l'action plutôt que celui de l'administration. Cela se traduit par de faibles dépenses de personnel et des efforts d'intervention et d'investissement qui les classent au premier rang des collectivités locales.

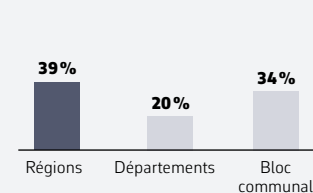
Poids des dépenses de personnel dans le budget total **31%**



Dépenses d'intervention / dépenses de fonctionnement



Dépenses d'investissement / dépenses totales



FINANCES

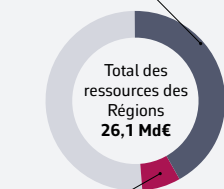
Un modèle de financement à bout de souffle

La réforme de la taxe professionnelle a mis à mal le modèle de financement des Régions et conduit, malgré un effort de ces dernières dans la maîtrise de leurs dépenses, à une dégradation continue des ratios financiers qui n'est pas soutenable.

La spécificité du modèle de financement des Régions repose sur une dépendance forte aux dotations de l'État et des ressources fiscales non maîtrisées et moins dynamiques que celles des autres échelons. Les Régions ont donc entrepris une politique forte de maîtrise des dépenses qui porte ses fruits.

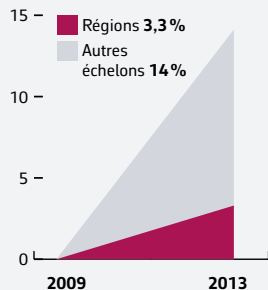
Des recettes atones qui pèsent sur les dépenses

42%
Poids des dotations de l'État dans les ressources des Régions, soit près de **10,5 Md€**



7%
Poids du produit de la taxe grise, seule imposition totalement maîtrisée, dans le total des ressources des Régions

Taux de progression des impôts et taxes perçus par les Régions entre 2009 et 2013 par comparaison à la progression moyenne enregistrée par les autres échelons.



Des dépenses maîtrisées qui évoluent moins rapidement que celles des autres niveaux de collectivités sur 2009-2013



Des ratios qui se tendent

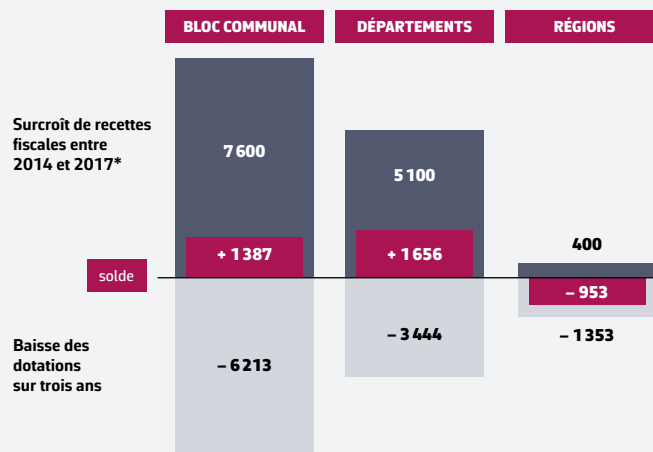
Ce problème structurel de recettes se traduit par une dégradation continue des ratios financiers des régions : le taux d'épargne brute est passé de 33% à 20,7% et la capacité de désendettement a quasiment doublé s'établissant à plus de 4 ans.

	2006	2009	2013
Taux épargne brute	32%	25,3%	20,7%
Capacité de désendettement	2 ans	2,8 ans	4,2 ans

Les Régions, grandes perdantes de la baisse des dotations

La baisse des dotations aux collectivités a été répartie entre les échelons sans tenir compte des facultés fiscales dont dispose chacun. Les Régions, privées de tout levier fiscal seront les seules à supporter une baisse nette de ressources de près de 1Md€.

Prévisions d'évolution des recettes des collectivités (en millions d'euros)



*Évolutions prévisibles sur la base de la reconduction des évolutions fiscales enregistrées par chaque échelon sur 2009-2013

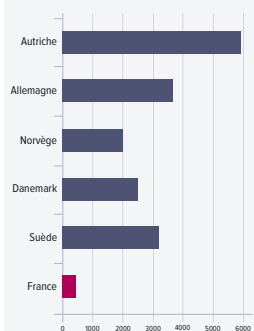
Source : Les Échos / ARF

BENCHMARK EUROPÉEN

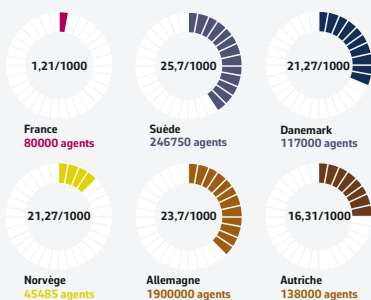
Des Régions françaises moins puissantes que leurs homologues

Si la nouvelle taille des Régions de métropole les positionne parmi les plus grandes Régions d'Europe, le différentiel de force d'intervention ne se réduit pas.

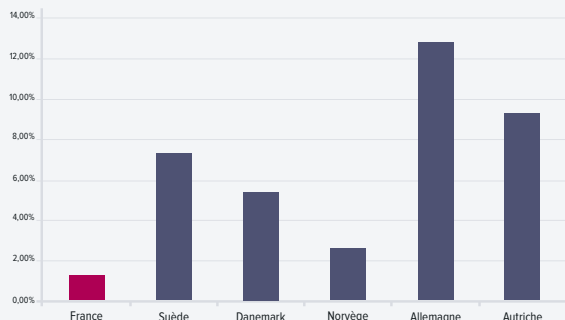
Poids budgétaire des Régions en euros/habitant



Nombre d'agents pour 1000 habitants employés par les Régions en Europe



Poids du budget des Régions dans le PIB national



LES PRIORITÉS RÉGIONALES

(FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)

Développement économique



2 Mds€

Formation et apprentissage



5,4 Mds€

Mobilité durable



6,8 Mds€

Enseignement



6,1 Mds€



Enseignement secondaire et supérieur

En 2013, les Régions ont consacré 6 milliards d'euros à la politique éducative, dont 2,5 milliards d'euros d'investissement dans les établissements. Le transfert des personnels TOS (techniciens et ouvriers de service) a fortement impacté le budget des Régions.



Transports TER

Acteur de référence de la mobilité des territoires, les Régions consacrent annuellement 6,8Mds€ à cette compétence, ce qui en fait le premier poste de dépense. 80% de cette dépense concerne le transport et les infrastructures ferroviaires.

Les Régions et l'enseignement

	2006	2009	2013
Dép. de fonctionnement Dont en faveur lycées	1,4 Md€ 1,1 Md€	3,3 Md€ 2,9 Md€	3,6 Md€ 3,2 Md€
Dép. d'investissement Dont Lycées	2,7 Md€ 2,4 Md€	3,4 Md€ 3,1 Md€	2,5 Md€ 2,1 Md€

Source : Comptes administratifs des Régions.

Avec **2 110 000 lycéens** dans **4 300 établissements**, la dépense moyenne s'est élevée à **2 515 €/élève** en 2013.

NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

- **1 ordinateur pour 2,6 élèves** en lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) et **1 pour 2 élèves** en lycée professionnel (LP).
- **18 Régions** ont déjà développé un **environnement numérique de travail (ENT)**, 4 sont en cours. Le coût moyen annuel est de **9 € par élève** (investissement compris).

REPAS

- **200 millions de repas** servis chaque année par les régions.

INTERNAT

- Depuis le transfert de compétence en 2004, le **taux d'internes hébergés** progresse régulièrement en LEGT (**6,7% en 2005, 6,8% en 2012**) et surtout en LP (**11,9% en 2005, 13,3% en 2012**).

GRATUITÉ DES MANUELS SCOLAIRES

- **1,4 million de lycéens** bénéficient de la gratuité.

Un effort croissant en faveur de la mobilité durable

	2006	2009	2013
Dép. de fonctionnement	2,8 Md€	3,5 Md€	4,1 Md€
Dép. d'investissement	2,6 Md€	2,7 Md€	2,7 Md€

Source : Comptes administratifs des Régions.

Avec **+55% de voyageurs par rapport à 2002**, la prise en charge des TER par les Régions est un réel succès. Cependant les Régions subissent une **inflation non maîtrisée et non expliquée** (absence de transparence du groupe SNCF) du coût de cette compétence : **+90%** sur la même période alors que **l'offre n'a progressé que de +23%**.

ACTIVITÉ TER

	2002	2006	2009	2013
Contribution exploitation	1,4 Md€	1,9 Md€	2,3 Md€	2,7 Md€
Millions de Train-Km Évolution / 2002	136	151 +9,4%	165 +19,4%	167,1 +23,0%
Milliards de Voyageurs-km Voyageurs par train	9,1 66	11,1 74	12,9 78	14 84
Coût d'un Km pour l'autorité organisatrice	10€	13€	14€	16€

Source : Comptes administratifs des Régions, Comptes des transports, calculs ARF.



Formation professionnelle Apprentissage

Au cœur des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, les Régions ont renforcé leur dépense sur la formation professionnelle et l'apprentissage de +30% depuis 2006.



Économie Innovation

Le couple Région-PME est indispensable au redressement productif et économique du pays. Les Régions, sur leur territoire, sont les garantes d'un développement économique dynamique et équilibré. L'effort budgétaire annuel des Régions dépasse les 2 Mds €.

Les Régions et la formation tout au long de la vie

	2006	2009	2013
Dép. de fonctionnement	4,1 Md€	4,9 Md€	5,4 Md€
Dont Formation pro.	1,7 Md€	2,1 Md€	2,2 Md€
Dont apprentissage	1,7 Md€	1,8 Md€	2,1 Md€
Dont sanitaire et social	0,7 Md€	0,9 Md€	1,1 Md€
Dép. d'investissement	0,1 Md€	0,2 Md€	0,25 Md€

Source : Comptes administratifs des Régions.

La dépense des Régions se répartit globalement en **40%** pour la formation professionnelle, **40%** pour l'apprentissage et **20%** pour les formations sanitaires et sociales.

FORMATION PROFESSIONNELLE

- **85%** des dépenses de formation professionnelle concerne des publics sans emploi.
- **369 950 demandeurs d'emplois** sont entrés en formation en 2013.
- **Les Régions financent 65%** des frais pédagogiques de toutes les formations destinées aux chômeurs.
- **53%** des stages de formation financés par les régions sont à destination des jeunes de moins de 26 ans.

APPRENTISSAGE

- **62%** des dépenses d'apprentissage sont consacrées aux CFA.
- **400 400 contrats d'apprentissage** en cours en 2014, **58%** dans des entreprises de moins de 11 salariés.
- **265 M€/an** dépensés en plus des compensations perçues.

Répartition par type d'intervention

	2006	2009	2013
Dép. d'accompagnement et de conseil	0,7 Md€	0,9 Md€	1 Md€
Dép. d'investissement	1 Md€	1,1 Md€	1,1 Md€

Source : Comptes administratifs des Régions

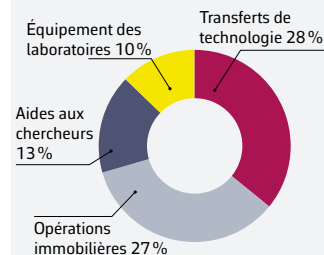
SOUTIEN DES PME/ETI

- **700 M€ par an** d'aides ciblées aux PME/ETI, les aides ciblées étant un vecteur d'intervention plus efficace que les outils fiscaux pour favoriser l'innovation
- **20 000 entreprises** accompagnées
- **30 000 projets** soutenus

PRIORITÉ À L'INNOVATION

- **25% de l'action économique** des Régions est consacrée à l'innovation (+56% par rapport à 2006).
- Les Régions assurent **70% des politiques de R&D** de l'ensemble des collectivités locales.
- **50%** du financement des pôles de compétitivité

Les priorités des politiques de recherche et technologie





Tourisme
Agriculture

Compétences partagées entre toutes les collectivités, le tourisme et l'agriculture sont au cœur des politiques de développement économique et territorial des Régions. Elles y consacrent plus de 600 M€ par an depuis plus de 10 ans.



Culture

Dynamisme et variété caractérisent l'intervention régionale dans le domaine culturel. Priorité est donnée à l'aménagement artistique et culturel du territoire avec le souci de l'élargissement des publics et le soutien croissant aux industries créatives.

Tourisme

Un effort qui se renforce

	2006	2009	2013
Dép. de fonctionnement	0,13 Md€	0,17 Md€	0,18 Md€
Dép. d'investissement	0,12 Md€	0,12 Md€	0,12 Md€

Source : Comptes administratifs des Régions.

SOUTIEN RÉGIONAL À L'HÉBERGEMENT

- **35 M€ en 2013** consacrés au soutien à l'hébergement touristique par les Régions alors même que **les Régions ne bénéficient pas de la taxe sur les séjours**.

Agriculture

La dépense agricole régionale (hors fonds européens)

	2006	2009	2013
Dép. de fonctionnement	0,13 Md€	0,13 Md€	0,14 Md€
Dép. d'investissement	0,20 Md€	0,22 Md€	0,18 Md€

Source : Comptes administratifs des Régions.

La culture au cœur des politiques régionales

	2006	2009	2013
Dép. de fonctionnement	0,2 Md€	0,2 Md€	0,3 Md€
Dép. d'investissement	0,45 Md€	0,45 Md€	0,5 Md€

Source : Comptes administratifs des Régions.

PRIORITÉ AU SPECTACLE VIVANT

ET AUX INDUSTRIES CULTURELLES

- **36,5% du budget** consacré au spectacle vivant, priorité de l'action régionale devant le soutien aux patrimoines (17,1%), le cinéma et l'audiovisuel (11%).
- **113 M€** injectés dans les industries culturelles, soit 6 fois le montant qu'y consacrent les DRAC.
- **1^{er} financeur des FRAC**, les Régions assumant 63% de leur fonctionnement.



Environnement
Climat / Énergie

Responsables de la planification, les Régions interviennent fortement en soutien des porteurs de projets.



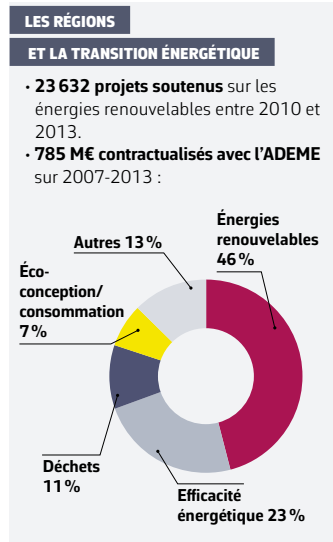
Fonds
européens

Les Régions vont assurer la gestion (directe ou déléguée) de plus de 20 Mds€ de fonds européens au titre de la nouvelle programmation 2014-2020.

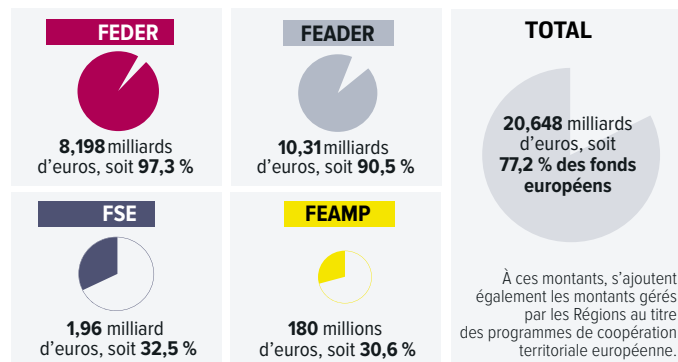
Les Régions et l'environnement

	2006	2009	2013
Dép. de fonctionnement	0,14 Md€	0,20 Md€	0,22 Md€
Dép. d'investissement	0,37 Md€	0,38 Md€	0,36 Md€

Source : Comptes administratifs des Régions.



Montants de fonds européens et pourcentage géré par les Régions



Trois raisons en faveur de la décentralisation

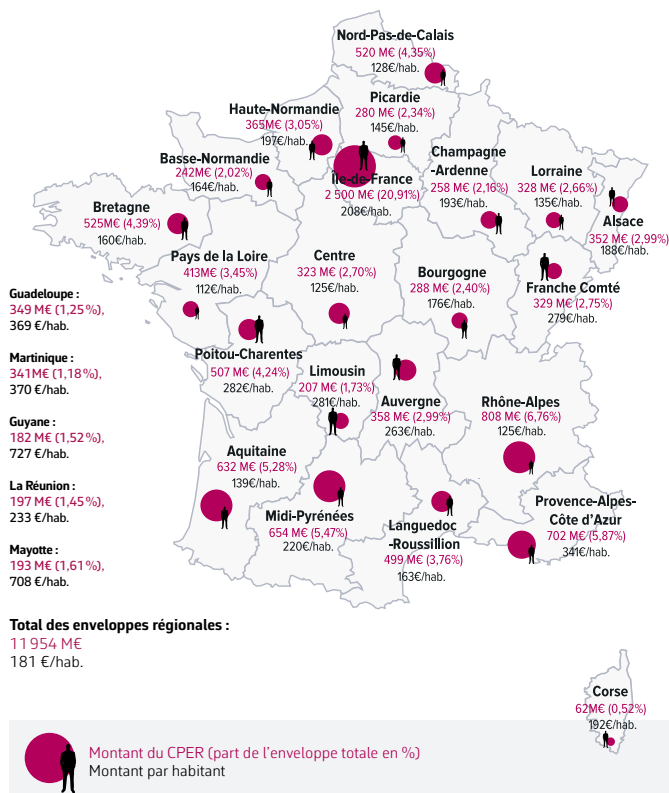
- > **Un guichet unique** pour les entreprises pour les aides de la Région et les aides européennes, facteur de simplification.
- > **Une plus grande proximité** de la Région auprès des porteurs de projet en amont du dépôt des projets : meilleur accompagnement au montage de projet.
- > **Une meilleure lisibilité de l'action publique**, les fonds européens recoupent en très grande partie les secteurs de compétences des Régions en matière de développement économique, de formation, d'aménagement du territoire et de transition écologique.



Contrats de plan

État-région 2015-2020

Instrument du soutien des territoires et de la préparation de l'avenir, la nouvelle génération de CPER engagera plus de 25 Mds € d'investissement public sur les six prochaines années, l'État et les Régions assumant à parité cet effort.



Source : La gazette des communes, chiffres provisoires.

RECETTES DES RÉGIONS EN 2013

	EN MILLIARDS D'EUROS
Impôts et taxes	12,6 Md€
Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE)	4,6 Md€
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)	0,6 Md€
Taxe sur les produits pétroliers (TICPE)	4,3 Md€
<i>Dont part compensée</i>	<i>3,2 Md€</i>
<i>Dont part modulée</i>	<i>0,6 Md€</i>
<i>Dont part Grenelle</i>	<i>0,5 Md€</i>
Taxe sur les véhicules	1,9 Md€
Contribution au développement de l'apprentissage	0,8 Md€
Taxes spécifiques à l'Île-de-France	0,2 Md€
Taxes spécifiques à la Corse	0,1 Md€
Taxes spécifiques à l'outre-mer	0,5 Md€
Autres taxes et impositions	0,1 Md€
Dotations de l'État	10,5 Md€
Dotation globale de fonctionnement	5,5 Md€
Dotation de décentralisation apprentissage	1,6 Md€
Dotation globale de décentralisation	0,8 Md€
Compensations fiscales	0,2 Md€
Dotation compensation réforme taxe professionnelle	0,7 Md€
Fonds national pour l'apprentissage – part péréquation	0,2 Md€
Fonds national pour l'apprentissage – part COM	0,3 Md€
Fonds de compensation TVA	0,5 Md€
Dotation régionale d'équipement scolaire	0,7 Md€
Autres recettes	3 Md€
Produits de cession, subventions, produits exceptionnels...	3 Md€
Total ressources réelles hors emprunt	26,1 Md€